

## Conseils de Quartier « Montbernier et ses Coteaux »

### Réunion de bureau du 06 décembre 2017

**Membres du bureau présents** : Patrice Vesin – Bruno Barbe - Jacques Richard – Antonio Tatone - Jean Louis Regairaz

#### **Ordre du jour**

- ✓ Point sur l'avancement des dossiers
- ✓ Nos attentes sur le thème de la sécurité (suite à la réunion avec le Sous-Préfet)

---

#### **1. Point sur l'avancement des dossiers depuis la dernière réunion**

##### ***Allée de Montauban (Patrice Vesin)***

Les propriétaires n'ont rien décidé des suites à donner suite aux aménagements réalisés (panneau accès interdit, caméra). Il était convenu qu'ils devaient définir leur position quant au choix entre une voie qui devient publique (il semble que la délibération de 1992 n'a pas valeur de décision...) et une voie qui reste privée :

- si la voie devient publique, les services actuels sont maintenus : entretien, éclairage, ramassage poubelles, déneigement, et éventuelle intervention de la police pour stationnement interdit,
- si la voie reste privée, la mise en place d'un portail régulant l'accès ainsi que les frais divers (éclairage, assurance ...etc.) engendrent des coûts induits.

Une nouvelle réunion s'est tenue le 22 novembre 2017 en présence de MM. Vesin, Carron, Cuisenier et Gabet (Directeur de Cabinet du Maire). 4 riverains sur 6 sont présents.

Après un rapide tour de table, il apparaît évident que l'option « publique » prévaut. Sachant que les élus s'engagent à maintenir ce qui avait été convenu : la plantation d'une haie masquant la vue sur Bourgoin-Jallieu pour un budget d'environ 2000 €.

En analysant plus précisément les contraintes potentielles, il apparaît qu'en cas de vente d'une propriété, il pourrait y avoir de la part d'un acheteur/promoteur potentiel la volonté d'une nouvelle construction de type immeuble, ce qui pourrait changer la donne en terme de confort et de calme pour l'ensemble de cette impasse.

Il apparaît donc que la solution privée serait la seule qui permettrait de réguler le droit de passage, ce qui ne serait pas possible si la voie était publique...

Par conséquent les réflexions sont à nouveau relancées en vue d'une prochaine réunion prévue le **jeudi 25/01/2018 à 17h30 au cabinet du Maire.**

### ***Terrain de Mr Kaci, chemin du Loudon (Jacques Richard)***

La mairie de Ruy n'a pas encore été contactée concernant le terrain située sur la commune de Ruy.

La volonté de notre CQ étant de régler cette question avec efficacité, la mise en place d'une benne et le nettoyage par des volontaires lors d'un prochain nettoyage de printemps seront proposés à MM. Batillot et Kaci.

Concernant le nettoyage de printemps, le CQ de Mozas Charbonnière sera contacté pour organiser cette journée en commun.

### ***Aménagement de la RD143C au niveau du carrefour des Tilleuls (Patrice Vesin et René Baroux)***

Le traçage du carrefour a été réalisé et les J11 vont arriver prochainement (quilles)...

Le passage piéton demandé a été tracé.

Une enquête a été réalisée par Gilles Cottaz concernant l'emplacement des arrêts de bus mais les décisions avaient semble-t-il déjà été prises par les Services Techniques...

### ***Chemin des Perthies***

Patrice Vesin et M. Cuisenier avaient rencontré MM. Durual et Mancipoz qui sont les seuls agriculteurs exploitant les terres agricoles situées sur le plateau de Montbernier, afin d'obtenir leur accord pour recréer un chemin qui existait préalablement. Il leur a été proposé de changer le tracé initial figurant sur le cadastre car ce dernier traversait une des terres en diagonal, ce qui n'en facilite pas l'exploitation. Lors des semis de la saison 2017, le cheminement prévu a été préservé par les agriculteurs.

Une signalétique reste à mettre en place ainsi l'aménagement du tronçon de liaison avec les espaces boisés (voir les Services techniques – Jacques Richard). La démarche officielle de validation de ce nouveau cheminement via le cadastre sera menée parallèlement par les élus.

Par ailleurs, il a été également proposé la mise en place d'une signalétique informant les promeneurs sur les cultures réalisées. Patrice Vesin a contacté la chambre d'agriculture en ce sens sans réponse à ce jour...

Jacques Richard a sollicité Anim'Montbernier et la Maison Familiale et Rurale de Mozas afin d'organiser une journée de festivités/animations tournée vers l'agriculture, en particulier au moment des moissons. Des « lectures de paysage » animées par des techniciens existent déjà (à inclure à la démarche).

Dans le cadre de la formation des élèves, la MFR organise des travaux manuels pour leurs élèves. Des propositions de fabrication leur seront faites (nichoirs à oiseaux par exemple).

### ***Etang du Loup (René Baroux)***

Aucune avancée « officielle » sur ce sujet. Néanmoins il semblerait que des études sur cet espace soient en cours (cf. JP. Lhuillier).

### ***Chemin du Touret (Jean Louis Regairaz)***

Lors de l'inauguration du chemin, au départ de l'Esplanade du Mont Blanc, le nom « **Chemin du Touret** » a été validé lors d'un vote à bulletin secret des participants. L'officialisation doit être réalisée par le Conseil municipal et une signalisation mise en place. Un courrier en ce sens a été adressé à la Mairie (lettre du 05 décembre 2017).

### ***Travaux rue du Belvédère (Jean Louis Regairaz)***

Suite à accord entre la municipalité et le lotissement propriétaire de la parcelle PR68, il a été convenu qu'en contrepartie, la poursuite des travaux d'aménagement de la rue du Belvédère serait engagée sous 18 mois.

JF. Boitel, propriétaire et correspondant pour ce lotissement, sera recontacté afin de préciser l'échéance du délai des 18 mois et procéder ainsi aux relances éventuelles.

### ***Mise en place d'une signalétique spécifique pour l'école de Montbernier***

Patrice Vesin a relancé notre demande sans suite pour le moment.

### ***Maison de Vignes du chemin des Perthies (René Baroux)***

Notre CQ avait proposé d'engager des travaux de sauvegarde de cet élément patrimonial. René Baroux a pris contact avec les propriétaires qui ne souhaitent pas que des travaux de remise en état soient engagés.

Par contre, ce terrain étant exploité par M. Durual, ce dernier sera contacté pour avis et éventuellement suite à donner.

### ***Espace de loisirs de Rosière***

Il s'agit d'un projet retenu pour 2017. Bruno Barbe et Patrice Vesin prennent contact avec les différents interlocuteurs concernés début 2018 (restaurateur Etang Gourmand, Amis de Rosières, Yapluka).

## **2. Nos attentes sur le thème de la sécurité**

A la demande du Président de la République et du Ministre de l'Intérieur, Préfets et S/Préfets ont lancé une démarche de réflexion sur les points suivants :

- comment analyser et prendre en compte les attentes des citoyens en matière de sécurité,
- la communication sur les résultats (indicateurs ...etc.),
- comment développer davantage la participation de la population à la sécurité afin de dégager du temps aux policiers et accroître ainsi leur présence sur le terrain,
- approuvez-vous les contrôles d'identité et pensez-vous que la manière dont ils sont faits actuellement doit évoluer (tutoiements par les Policiers, multiplication des contrôles au faciès ...etc.),
- comment voyez-vous le développement du numérique (afin de dégager du temps aux policiers) et plus globalement l'accès au service public de la sécurité.

Une réunion s'est tenue le 24 novembre 2017 en présence du Sous-Préfet de la Tour du Pin, Cendra Motin députée de la 6ème circonscription, JC. Pardal, le Commandant de Police de Bourgoin-Jallieu, A. Leprêtre et une vingtaine de participants des Conseils de Quartier et Conseils Citoyens.

Les idées émises lors de la réunion :

- **organiser des réunions** "Conseils de Quartier - Police" afin d'échanger sur la sécurité en général et celle de nos quartiers en particulier, communiquer sur les indicateurs, recueillir des infos pratiques (mail/tel. du référent Police/Population, mode d'emploi des pré-plaintes en ligne...etc.),
- **développer les maillages** locaux du type "Participation Citoyenne" en dehors des Conseils de quartier et à la place de la démarche « Voisins vigilants » afin d'alerter dès qu'une situation anormale (incivilités, dégradations, intrusions ...etc.) est constatée,
- la mise en place d'un **maillage "vidéosurveillance"** en dehors du centre-ville afin de repérer les mouvements en entrées/sorties de nos quartiers en cas d'évènement,
- la **simplification de la procédure pénale** (moins de papiers pour les policiers).

Une synthèse globale de l'ensemble de ces réunions sera présentée par le S/Préfet le **08 décembre de 17h00 à 20h00** à Bourgoin-Jallieu (Maison du territoire appelée aussi Maison du Département, près du parc des Lilattes).

Notre bureau décidera alors des actions qui seront proposées à l'ordre du jour d'une prochaine réunion plénière de notre CQ.